

Monsieur Désiré **Crausaz**;  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Madame  
**Augusta FORESTI**

survenu le 28 août 2010.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
jeudi 2 septembre, à 10 h 30, en la cha-  
pelle de l'Ange de la Consolation, au  
cimetière de Saint-Georges.

L'inhumation suivra au cimetière de  
Saint-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.